



Lancement de l'éolien flottant en Bretagne

Manuel Valls s'est rendu samedi 1^{er} octobre sur l'île de Groix, accompagné de Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense et président de la Région Bretagne, à la rencontre des acteurs économiques et des collectivités qui participent au développement de la filière de l'éolien flottant. A cette occasion, Alain Delsupexhe, président d'EOLFI, a présenté **le projet de ferme pilote d'éoliennes flottantes qui sera développé au large de l'île de Groix**, aux côtés de CGN Europe Energy et de ses partenaires industriels : DCNS, VINCI Construction France, GE Renewable Energy et Valemo.

Le 22 juillet dernier, EOLFI, PME française pionnière de l'éolien flottant, a remporté aux côtés de l'énergéticien CGN EE et avec le soutien de la Région Bretagne, un appel à projets lancé le 5 août 2015 par l'ADEME. La ferme pilote sera composée de **4 éoliennes, ancrées à 15 km de la côte la plus proche** ; elle sera connectée au réseau électrique par un câble sous-marin et bénéficiera d'un contrat d'achat d'électricité pour une durée de 20 ans. Avec **une puissance de 6 MW par éolienne, la capacité de production de la ferme équivaut à la consommation électrique de 40 000 foyers** (soit les 2/3 de la ville de Lorient).

Relais de croissance et alternative à l'éolien à terre, l'éolien en mer offre un potentiel considérable de développement : les spécialistes des énergies renouvelables estiment qu'en 2050, il produira deux fois plus d'électricité que le nucléaire dans le monde ; dès 2030, il devrait même assurer près de 15% de la consommation d'électricité européenne et atteindra 40 GW opérationnels en Europe en 2025. Comparé à l'éolien terrestre, son avantage est double : moindre impact visuel ; vent plus important et plus régulier, d'où un rendement accru. L'éolien flottant, qui permet d'aller chercher les vents les plus puissants au grand large tout en réduisant les conflits d'usage de la mer, est stratégique pour la France qui, avec ses 3 500 kilomètres de côtes et la deuxième Zone Economique Exclusive au monde, souhaite devenir un leader mondial des énergies marines renouvelables.

Site unique en France, la zone de Groix présente l'avantage d'offrir des conditions de mer parfaitement représentatives du marché potentiel au niveau mondial. C'est un atout majeur pour la validation de technologies ayant vocation à être exportées. Avec cette ferme pilote, EOLFI pourra offrir des débouchés à l'export aux acteurs nationaux de la filière, confortant ainsi sa place de leader mondial.

« Nous sommes heureux de participer, avec CGN EE, au déploiement des premières éoliennes flottantes en France et de pouvoir améliorer notre maîtrise de cette technologie en milieu océanique à forte houle et à fort marnage, caractéristique de l'essentiel du marché export », s'est réjoui Alain Delsupexhe, président d'EOLFI.

Une seconde attribution de projets de fermes pilotes par l'ADEME aura lieu à l'automne. EOLFI a déposé d'autres projets en Méditerranée.